



Définitif

**COMITE DIRECTEUR DE LA F.F.J.D.A. N°5
19 DECEMBRE 2009 – F.F.J.D.A.**

Etaient présents

Exécutif

Comité directeur

MM. ROUGE, GIRARDOT, VILLANT, DUBOS, ROUSSEAU, SANCHIS, SENAUD (DTN)
Mme ANDERMATT, MM. CERVENANSKY, GERMAIN, HENRY, MAUTRET, MENAND, MOUNIER, VACHON,
VESSELLE

Etaient invités et présents

Délégués fédéraux

Invités FFJDA

Invités

MM. BRUMENT, MESSNER, de PERETTI, QUILES, TESSONNEAU
Mme AMATE, Mlles MARECHAL, SECHET, de VAUTIBAULT, MM. BAILO, BESSON, BUONOMO, DELBAERE, HAURE,
HUET, JANICOT, RAMBIER
MM. CHABALIER (Cabinet d'Experts Comptable), COLOMBO, MORIN (CAC)

Etaient excusés

Exécutif

Comité directeur

Invité FFJDA

Invité

Mmes GERAUD, ROUBY
Mme BRUN-MAAOUI, MM. BLAREAU, DOUILLET, FIRCHOW, HERRERO, SOULAS, VILLANUEVA
Mme EMERY
M. REY

Secrétariat de séance

Mlle BRUNEAU

PROCES-VERBAL

POINT 1 – ACCUEIL

Le président JL ROUGE ouvre à 9H10 la séance de la réunion du comité directeur fédéral, qui se déroule dans la salle du Conseil Paul Bonet-Maury au 1^{er} étage du siège fédéral.

- Après avoir souhaité la bienvenue aux participants dont Pierre-Emmanuel MORIN, commissaire aux comptes de la FFJDA, Antoine CHABALIER, Expert comptable, et M. COLOMBO délégué du comité directeur sur l'arbitrage, et annoncé les excusés, le président fédéral invite les membres du comité directeur à respecter une minute de silence en hommage à la mémoire de : Edouard BERTRAND, Benoît RAUCH, Norman LION, Emmanuel ACHILLE, M. RAMBIER (père de René RAMBIER), Gérard CASTAGNE, Jacques COCHARD, M. FOUSSE (père de Yannick FOUSSE) et Henri SERANDOUR, président du CNOSF, aux obsèques de qui il a représenté la fédération.

[Minute de silence]

- Il annonce la naissance du fils d'Anne-Sophie MONDIERE et de Fabien LECANU prénommé Robinson.

POINT 2 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 10 OCTOBRE 2009

Aux fins d'approbation, JR Girardot présente le projet du procès-verbal de la réunion du 10 octobre 2009 et les remarques apportées par JL ROUGE, Y. MAUTRET et B. VESSELLE.

JL ROUGE voudrait apporter une précision supplémentaire à son intervention du comité directeur du 10 octobre 2009 concernant les primes aux athlètes :

[Extrait PV du CD du 10 octobre 2009]

« En outre, E. VILLANT apporte une précision sur les kimonos d'Or dont la date est reportée et qui verront le jour sous une nouvelle version.

JL Rougé évoque les raisons de cette décision due aux changements du système de compétition et des obligations imposés par le contrat de la FIJ où les compétitions donnent lieu à l'attribution de primes. Pour les grands slams par exemple le tournoi de Paris Ile de France, l'organisateur doit financer les primes à hauteur de 150 000 \$ réparties sur les athlètes médaillés. C'est la raison pour laquelle les primes attribuées lors des kimonos d'Or d'un montant de 110 000 € ne se justifient plus ».

Il précise sur ce point et en complément de cet extrait que le montant des primes cumulées sur l'ensemble des compétitions placées sous l'égide de la FIJ -avec 1 « Master » 200 000 \$, 4 « Grand Slam » 150 000 \$, 10 « Grand Prix » 100 000 \$- représentent 1 800 000 \$ pour l'ensemble des compétiteurs récompensés, soit une somme plus importante qu'auparavant.

Décision

Sous réserve des modifications apportées par JL ROUGE, Y. MAUTRET et B. VESSELLE, le comité

directeur fédéral se prononce à l'unanimité des votants pour l'adoption du procès-verbal du comité directeur du 10 octobre 2009.

POINT 3 – GESTION - FINANCES

PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET PREVISIONNEL REVISE 2010

JL ROUGE précise qu'il s'agit aujourd'hui d'un avant-projet du budget révisé 2010 ainsi que des informations sur le projet de budget 2011 incluant les championnats du Monde 2011 pour lesquels nous avons pu négocier à 250.000\$ les droits dus à la FIJ pour l'organisation du Championnat et la mise à disposition de la FFJDA de 50% de l'espace publicitaire. [Nous avions 0% en 1997]. Les championnats du monde juniors 2010 que nous avons organisés au « pied-levé » ont été un élément déterminant dans notre négociation. A noter que le Japon pour l'organisation des championnats du monde 2010 paye à la FIJ 2.000.000\$ cette même prestation.

Rappelant que les votes du budget révisé 2010 et du budget 2011 auront lieu lors du comité directeur du 12 février prochain, E.VILLANT, trésorier général, s'engage à adresser aux membres au minimum une semaine avant la séance les projets qui seront alors présentés au vote.

E. VILLANT procède à la présentation du projet de budget prévisionnel 2010 par secteur.

PROJET DE BUDGET PREVISIONNEL – PRESENTATION PAR SECTEUR SIGNIFICATIFS :

(Une plaquette exhaustive est remise aux membres)

POSTES EN AUGMENTATION

Augmentation des charges et/ou diminution des produits

- Financement des OTD + 231 K€ : Ristournes, aide au financement des CT, FNDA AG Biarritz (déplacements)
- International + 12 K€ : sortie du budget fédéral (UEJ et FIJ)
- Passeports + 96 K€
- Actions spécifiques judo français + 40 K€
- Boutique + 120 K€ : budget réaliste
- TV internet et audiovisuel + 36 K€
- Services généraux + 20 K€
- Amortissements + 69 K€
- Placements financiers - 110 K€
- Sportif et formation :
- Frais Insep + 142 K€
- Nouvelle organisation cadets + 13 K€
- Haut niveau féminin + masculin + 51 K€
- Animation des clubs +23 K€
- Encadrement techn. et vacations chpts / grands stages + 200 K€
- Stage Japon + 8 K€
- Actions spécifiques sportives + 40 K€
- Développement : Judo tour Littoral et Journée du Judo + 75 K€

JL ROUGE souligne qu'une attention particulière doit être accordée par chaque secteur pour optimiser les budgets qui leur sont alloués, tout projet doit être mené « sans tout dépenser à tout prix », par ailleurs tout changement d'affectation d'un budget ou d'une part budgétaire doit être validé politiquement (Exécutif ou Comité directeur en fonction de la somme et du projet).

E. VILLANT, poursuit sa présentation :

POSTES EN DIMINUTION

Diminution des charges et/ou augmentation des produits

Finances

- Fiscalité - 110 K€
- Crédit bail et location financière - 75 K€

Gestion des licences - 28 K€

Sportif et formation

- Haut niveau Jujitsu - 46 K€
- Arbitres & commissaires sportifs - 8 K€
- Primes kimonos d'or - 111 K€ (cf. explications au point 2)
- Formation (hors stage Japon) - 85 K€

JC SENAUD précise concernant le Haut Niveau que l'exécutif lui a alloué 51K€ supplémentaires au lieu des 200 K€ demandés. Il s'est engagé par ailleurs à faire des économies notamment sur les déplacements des athlètes.

R. RAMBIER, Directeur Haut Niveau donne quelques éléments pour éclairer les orientations du budget. Il s'agit de « changer les mentalités ». Le Haut Niveau n'est actuellement pas forcément concentré sur une

culture de performance, mais trop sur la sélection ; or, l'objectif permanent d'un athlète de haut niveau doit être celui de devenir champion. Un athlète ne doit jamais se contenter d'être sélectionné, d'appartenir à l'équipe de France, à l'INSEP, d'apparaître sur la « Ranking List ». Ce budget serré va nous conforter pour se tenir désormais à un objectif exclusif de performance en 2010.

Sur la politique de haut niveau, Y. MAUTRET souhaite que les contraintes budgétaires n'amènent pas à réduire les chances de participation des athlètes de haut niveau. Il convient que le budget puisse être orienté sur des actions spécifiques mais pas au détriment des sélections. C'est l'objet de notre fédération que de favoriser le maximum d'athlètes.

JL ROUGE remercie Y. MAUTRET pour sa remarque. Le budget sportif n'a pas été construit à l'économie mais en fonction des besoins dans le cadre d'une politique de rigueur sportive.

JL ROUGE précise également que le système de qualification actuel (multiplication des compétitions et des possibilités d'obtenir des points) pourrait nous amener à dépenser 200.000€ supplémentaires de déplacements, or, l'ambiance, la mentalité, la culture n'est pas toujours celle de la performance au sein du collectif Equipe de France. C'est cette motivation là et non les contraintes budgétaires qui guideront particulièrement les sélections. Il reste évidemment pour tout besoin spécifique une réserve sur le budget identifié dans le cabinet du président : une première réserve sportive et une deuxième générale à la FFJDA que l'exécutif ou le comité directeur peuvent orienter en cours d'année. Il faut également être conscient que les nouvelles règles d'arbitrage favoriseront des athlètes qui peuvent émerger et inversement.

Lors des vœux, il rappellera que le but d'un athlète de haut niveau est « d'aller au plus haut niveau » et non « d'accéder à un certain niveau ». Les hors quotas surprotègent également les athlètes. Notre objectif de sécurité doit plus se concentrer sur l'insertion en fin de carrière.

En commentant le déplacement de l'équipe de France à la coupe KANO au Japon (grand SLAM - 12-13 décembre 2009) et l'engagement de certains athlètes dans les combats, R. RAMBIER confirme la déception d'E. VILLANT et de G. de PERETTI sur le manque d'engagement de certains athlètes. Il annonce qu'une réforme du système d'entraînement et des sélections va avoir lieu. Le haut niveau donne à chacun sa chance mais à terme, le haut niveau ne peut se concentrer que sur ceux qui veulent réussir précisément au plus haut niveau. Il rappelle que le Judo français est certainement celui qui aide le plus les athlètes, or, certaines autres équipes, dont les moyens ne peuvent se mesurer aux nôtres, ont sur chaque compétition un nombre limité d'athlètes, un seul entraîneur et sont pourtant systématiquement sur les podiums.

Y. MAUTRET indique qu'il se satisfait de ces précisions et de ces orientations mais s'interroge sur la qualité et la fiabilité de la filière de haut niveau. Une vaste réflexion doit en effet s'engager.

F. SANCHIS souhaite également que la réflexion sur le haut niveau soit orientée sur l'éducation et l'apprentissage de la rigueur propre à l'athlète de haut niveau. D. Rousseau y ajoute une réflexion nécessaire sur la gestion de la fin de carrière des athlètes et leur insertion professionnelle. R. VACHON souhaite des critères de sélection plus exigeants, il préconise que les sélections nationales soient des préalables nécessaires aux sélections internationales.

JC SENAUD, DTN, précise qu'il a mis l'ensemble du staff au travail dans cette perspective. L'ensemble des choix budgétaires de la politique sportive est fondé sur des critères de performance. Le confort de la situation d'entraînement des athlètes doit basculer dans une logique de combat permanent.

JL ROUGE rappelle que les CREFOP dans les années 1983 ont été présentés par la FFJUDO au ministère et au CNOSF pour servir de base à l'ensemble du mouvement sportif. Il souhaite aussi procéder à des innovations dans le domaine du Haut Niveau qui pourraient, pourquoi pas, à nouveau être reprises par l'ensemble du Sport Français.

Point également important de cette filière, il faut former les enseignants à transmettre dès l'apprentissage en club la spécificité liée à notre culture de l'excellence (pas seulement de la performance), au dépassement de soi dans le respect des règles pour la vie citoyenne de nos judokas. Le Haut Niveau, c'est avoir envie de progresser. Il cite J. DELVAUX qui se disait « à chaque cours de judo je m'interroge sur ce que j'ai pu apporter à mes élèves dans une optique de progrès ».

L'environnement a en effet évolué mais rien n'est inéluctable. Battons nous contre ce que nous réprouvons. Il en va de notre devoir d'éducation de revenir à nos valeurs fondamentales, c'est notre avenir.

En conclusion, JL ROUGE propose de consacrer un temps d'échanges et de réflexion lors de l'assemblée générale de Biarritz à la performance, l'excellence, l'éducation et l'insertion.

E. VILLANT, vice-président Trésorier général, se félicite que le débat du comité directeur sur le budget se concentre sur l'activité et présente la synthèse du financement :

SYNTHESE FINANCEMENT

Financement des actions et charges supplémentaires :

- Augmentation des produits des licences 472 K€
- Solde des projets associatifs (non distribués au 31/12/2009 et hors affectation du résultat 2009) 372 K€

PRODUITS DES LICENCES

Budget 2010 = réel 2009

- 552 746 licences soit + 14 746 licences (538 000 au prévisionnel)
- 17 687 K€ soit + 472 K€

Rappel calcul produits des licences :

- + 8/12èmes des licences 2008/2009 enregistrées entre septembre et décembre 2008
- + 100 % des licences 2008/2009 enregistrées entre janvier et août 2009
- + 4/12èmes des licences 2009/2010 enregistrées entre septembre et décembre 2009

PROJETS ASSOCIATIFS

Affectation	2009 Montants	Projection 2009 Montants	solde avant affectation du résultat 2009
Passeports	93 898	0	93 898
Aide à la formation (e-learning)	178 826	40 000	138 826
TV internet	68 675	68 675	0
Projet développement fédéral :	533 000	393 295	139 705
Judo Tour Littoral	40 000	38 202	1 798
Cercle du Judo	50 000	25 000	25 000
Journée du judo	55 000	49 693	5 307
Championnats du monde juniors	250 000	250 000	0
Site internet	50 000	15 000	35 000
Aide OTD mise en place ristournes	15 400	15 400	0
Animation développement licences	72 600	0	72 600
TOTAL	874 399	501 970	372 430

RESULTAT

Budget révisé 2010

Charges totales	26 027 K€
Produits	25 664 K€
Projet associatifs	372 K€
Résultat	9 K€

Synthèse : Licences : +7300 licences au 19.12.2009

Jean-Claude SENAUD rappelle que le projet budget 2010 est établi sur 538.000 licences, en réalité nous avons atteint 552.746 licences soit un produit supplémentaire. Le projet budget 2011 est donc établi sur 552.746 licences.

Le révisé 2010 et le budget prévisionnel 2011 seront donc soumis au vote du comité directeur le 12 février prochain.

Avant de conclure et pour répondre à M. COLOMBO, E. VILLANT indique que la commission financière, sous l'impulsion de JM VILLANUEVA et JJ MOUNIER, travaille actuellement sur deux sujets majeurs :

- Le logiciel comptable des OTD,
- Révision de l'ensemble des indemnités et taux de remboursement.

Un point sera consacré sur ce sujet au prochain comité directeur.

Suite à une question d'A. QUILES sur les ristournes, JR GIRARDOT s'engage à publier avec le procès-verbal une note explicative.

NOTE / Rappel sur les aides fédérales pour la mise en place du nouveau système de calcul

L'objectif principal est le remplacement d'une méthode basée sur de nombreux critères non vérifiables et fluctuants rendant le calcul peu transparent, par une méthode « mathématique » basée sur des paramètres simples et significatifs.

Le nouveau calcul, a fait apparaître un certain nombre de disparités et d'inégalités historiques entre les OTD. La nouvelle méthode est objective et pragmatique.

Cette nouvelle méthode nécessite une période transitoire mais permettra une transparence et une équité totale.

Certains OTD étaient sous dotés et nous avons réajusté le montant. Certains étaient surévalués et nous avons maintenu le trop perçu en bloquant la somme jusqu'à ce que le nombre de licences ou l'augmentation de son prix normalise la ristourne.

Ristourne additionnelle sur licences excédentaires

Le montant de 6 € par licences excédentaires par rapport au budget prévisionnel (c'est-à-dire que ce n'est pas le total des augmentations de licence de tous les OTD) a été annoncé lors de l'Assemblée Générale de Lille en mars 2009.

Or, au 31 août 2009 certaines ligues et certains comités ont enregistré une baisse de licences sur la saison 2008-2009.

Le résultat du calcul, en distribuant 6 € aux ligues 6 € aux comités excédentaires (soit 12 € au total) était impossible financièrement pour la fédération. Il a donc été annoncé lors du Congrès des OTD en septembre 2009 une revalorisation du montant par licences excédentaires, passant de 6 € à 4 €.

CALCUL : D'autre part, la ristourne additionnelle (qui existe si, et seulement si, le nombre total de licences de l'année «n» est supérieur au nombre total de licences de l'année n-1) est à considérer sur l'ensemble des licences excédentaires de la fédération. Le montant global est ensuite réparti entre les seuls OTD en hausse de licences :

- **LIGUES** : + 12 299 licences supplémentaires pour les ligues, soit 49 196 € répartis entre les ligues ayant enregistré une augmentation de licences. Le nombre de licences supplémentaires des seules ligues en hausse étant de 13 164, le montant unitaire accordée au titre de la ristourne additionnelle pour les ligues est de $49\,196 \text{ €} / 13\,164 = 3,737 \text{ €}$ par licences supplémentaires.
- **COMITES** : + 9 347 licences supplémentaires pour les comités, soit 37 388 € répartis entre les comités ayant enregistré une augmentation de licences. Le nombre de licences supplémentaires des seuls comités en hausse étant de 11 485, le montant unitaire accordée au titre de la ristourne additionnelle pour les comités est de $37\,388 \text{ €} / 11\,485 = 3,255 \text{ €}$ par licences supplémentaires.

Enfin, si une ligue ou un comité bénéficie de l'aide fédérale* pour la mise en place de ce nouveau système, le montant de ristourne additionnelle compensatoire est diminué du montant de celle-ci.

***AIDES FEDERALES apportées :**

- OTD en baisse de licences => montant maintenu au niveau de 2008 malgré la diminution.
- OTD pour lesquels l'ancienne méthode surévaluait le montant accordé => niveau de 2008 au minimum maintenu.
- Comités dont le nombre de licences > 10 000 => 3 000 € supplémentaires
- « Petites » ligues : montant minimum assuré de 45 700 € pour les ligues de la métropole et 20 000 € pour les DOM TOM et la Corse.
- En décembre 2009, une aide supplémentaire exceptionnelle compensatoire a été accordée aux OTD dont le montant excédentaire a été maintenu, qui, malgré une hausse significative de licences, n'ont pas ou peu eu d'augmentation de ristourne.
- Cette aide est basée sur l'augmentation de licences, en % (moins de 3 % : 300 € ; entre 3% et 5 % : 700 € ; entre 5 % et 7 % : 1 000 € ; plus de 7 % : 1 250 €)

POINT 4 – ADMINISTRATION

FONCTIONNEMENT DU COMITE DIRECTEUR : GONZALO HERRERO PROPOSE EN QUALITE DE SECRETAIRE GENERAL ADJOINT (VOTE A BULLETIN SECRET)

Sur proposition de l'exécutif fédéral, JR GIRARDOT propose la nomination de Gonzalo HERRERO en qualité de secrétaire général adjoint. Cette proposition est soumise à un vote à bulletin secret.

Il aura une mission transversale entre les finances et l'administration à travers le plan d'action et développement régional (PADR), en complément du poste de secrétaire général adjoint de D. BRUN MAAOUI.

[Déroulement du vote à bulletin secret]

[Désignation des scrutateurs : V. AMATE, M. COLOMBO, K. de VAUTIBAULT]

RESULTAT DU VOTE A BULLETIN SECRET (NOMBRE DE VOTANTS : 15)

Désignation du secrétaire général adjoint

Gonzalo Herrero

Pour 12 – Non 0 – Abst. 3

Décision

Gonzalo Herrero est désigné secrétaire général adjoint.

POLITIQUE DES DISCIPLINES ASSOCIEES ET CHARTE DE LA FEDERATION

JL ROUGE présente une réflexion sur la politique des disciplines associées.

- Un groupe de travail composé de JL ROUGE, JR GIRARDOT et Y. MAUTRET est constitué pour formaliser une charte de la Fédération et définir particulièrement nos fondements et notre culture.

Un point y sera consacré au comité directeur du 12 février ainsi qu'au séminaire du comité directeur de juin.

- Un schéma de fonctionnement du kendo et de disciplines associées sera proposé au comité directeur du 12 février 2010.

ATELIERS AG BIARRITZ – 26-27-28 MARS 2010

JR GIRADOT demande au comité directeur de donner mandat à l'exécutif pour adresser dès janvier les

thèmes des ateliers aux OTD et favoriser une réflexion de leurs comités directeurs avant l'assemblée générale 2010.

JR GIRARDOT proposera un questionnaire adapté aux 4 ateliers retenus portant sur :

- Atelier 1 Sportif/animations club
- Atelier 2 Formation/organisation des IRFEJJ
- Atelier 3 Fonctionnement des OTD
- Atelier 4 Culture judo
Développement externe du judo/développement des féminines

TEXTES OFFICIELS

Proposition de modification de l'article 1 du règlement intérieur fédéral sur l'amateurisme

JR GIRARDOT présente le texte de modification de l'article 1 du règlement intérieur fédéral sur l'amateurisme et la soumet au comité directeur. La formule définitive qui sera soumise à l'assemblée générale sera décidée au comité directeur du 12 février 2010.

Article 1 : principe d'amateurisme

Le fonctionnement de la fédération est basé sur le principe de l'amateurisme.

Les fonctions dirigeantes, à l'exception de celles autorisées par la loi, à quelque niveau que ce soit dans l'organisation fédérale, sont incompatibles avec la perception directe ou indirecte d'une rémunération perçue en contrepartie d'activités exercées au sein des structures fédérales, **à l'exception des primes et/ou aides directes ou indirectes versées aux athlètes de haut niveau inscrits sur liste ministérielle et versées en cette qualité.**

Les fonctions de président, de membres de bureau des organismes territoriaux et organes internes fédéraux ne sont pas accessibles aux membres des comités directeurs qui exercent une fonction rémunérée au sein d'associations affiliées ou qui assument la fonction de directeur technique de disciplines relevant de la fédération.

Règlementation sportive

D. ROUSSEAU annonce qu'un groupe de travail est constitué pour discuter et toiletter notre règlementation sportive. Composition :

- 1 membre de l'exécutif fédéral
- 1 président de ligue
- 1 président de comité
- 1 président de club de plus de 100 licenciés
- 1 président de club de moins de 100 licenciés
- 1 membre de la Direction Technique Nationale
- 1 responsable d'Equipe Technique Nationale
- 1 conseiller Technique Fédéral
- 1 enseignant de club de plus de 100 licenciés
- 1 enseignant de club de moins de 100 licenciés
- 1 responsable informatique
- 1 responsable « juridique » ou « administratif »

Dans ce cadre, il précise que le groupe de travail va travailler sur une redéfinition des activités sportives :

Les compétitions sportives sont les compétitions de référence permettant de sélectionner l'équipe de France Olympique masculine et féminine. Elles sont directement en lien avec le Parcours d'Excellence Sportive (PES). Elles sont au nombre de quatre :

- La Coupe Interrégionale Minimes,
- Le Championnat de France Cadets,
- Le Championnat de France Juniors,
- Le Championnat de France 1ere Division.

Ces compétitions ouvrent droit au Fond National de Déplacement. Les compétitions loisirs sont toutes autres manifestations dans lesquelles un classement est établi.

Une présentation complète du projet aura lieu lors du comité directeur du 12 février 2010, JL ROUGE propose de réfléchir également à une solution pour une transposition immédiate des directives internationales (FIJ), ou réglementaires, sans que l'assemblée générale soit systématiquement saisie.

ARBITRAGE

M. COLOMBO intervient au nom de la commission d'arbitrage pour proposer que la fédération applique dès à présent les nouvelles règles internationales en matière d'arbitrage adoptées lors du séminaire d'arbitrage de la FIJ (Japon- décembre 2009).

JL ROUGE indique que la Fédération doit se conformer aux directives de la FIJ et transcrire ces nouvelles règles notamment :

- Les saisies de jambes en attaques directes (ou blocages) à une ou deux mains ou avec le ou les bras sont interdites.
- Les saisies de jambes sont autorisées en enchaînement de technique, si celles-ci sont réelles et

- bien différenciées dans le temps.
- Les saisies de jambes en contre attaque ne sont autorisées qu'en enchaînement d'une technique largement engagée par l'adversaire. Principe de Go No Sen, dans ce cas, la saisie de jambe (s) est interdite sans un contact des corps.
Exception : la saisie de la jambe est autorisée lorsque l'adversaire est en garde croisée par-dessus l'épaule,
 - Golden score : à la fin du temps réglementaire, il faut conserver l'intégralité du marquage avec les avantages et pénalités.
Temps du Golden Score : 3 minutes pour les seniors, (2 minutes pour les juniors).
A l'issue du Golden score, et si aucun avantage n'a été marqué, l'arbitre donnera la décision sur la période du combat initial et celle du Golden Score.
 - Toute action contraire à l'esprit du judo peut être sanctionnée par un hansoku-make quel que soit le moment du combat.

JL ROUGE propose au comité directeur d'appliquer ce règlement dès le 1er janvier 2010 à titre expérimental et d'entériner les changements à l'assemblée générale.

JC SENAUD annonce que l'information sera diffusée largement et détaillée lors du stage des ARCS qui regroupe tous les cadres techniques la première semaine de janvier étant précisé qu'au niveau des championnats de 1ère division, les règles de la FIJ sont déjà applicables mais il peut y avoir une incidence dans les phases des demi-finales.

A l'occasion du TPidf, Juan BARCOS, Directeur Sportif en charge de l'arbitrage à la FIJ fera une présentation de ces nouvelles règles.

Y. MAUTRET s'interroge sur la possibilité de laisser au comité directeur la compétence de valider la transposition des règles internationales obligatoires pour éviter que l'assemblée générale ait à se prononcer sur ces évolutions réglementaires, d'ailleurs rien n'impose d'avoir recours à l'assemblée générale dans les textes.

JL ROUGE approuve cette suggestion pour l'application des règles internationales mais il faut rester vigilant car notre fonctionnement repose sur le mutualisme et la souveraineté des clubs qui s'expriment en assemblée générale. Par ailleurs les règles ne sont jamais aussi bien appliquées que lorsqu'elles sont partagées dans la réflexion et la décision.

R. RAMBIER demande si pour les championnats de France 1ère division de janvier il faut appliquer le système de repêchage de la FIJ. JL ROUGE lui indique qu'il s'agit d'une question d'organisation pour laquelle la Fédération est libre d'appliquer la règle qu'elle souhaite.

Dans le cadre du toilettage des textes sportifs mené par le groupe de travail de D. ROUSSEAU, JL ROUGE indique qu'il faut ajouter dans les textes « application des règles FIJ » sur tout ce qui est système qualificatif qui donne accès au niveau international.

JL ROUGE demande aux membres du comité directeur de se prononcer sur l'application des nouvelles règles d'arbitrage.

Décision

Le comité directeur décide à l'unanimité de l'application du nouveau règlement d'arbitrage de la FIJ – à l'exception du travail en bordure en newaza- ce, pour toutes les compétitions à partir de la catégorie cadet/cadettes ce, à titre expérimental à compter du 1er janvier 2010.

Une note d'information sera adressée aux OTD et aux clubs la première semaine de janvier.

POINT SUR LA SITUATION DES OTD

JR GIRARDOT présente un point sur la situation des OTD.

- **Lot et Garonne** : La mise sous tutelle touche à sa fin. AG électorale prévue le 10 janvier 2010.
- **Lot** : Suite au décès de Gérard CASTAGNE, président du comité, le 11 décembre 2009, l'intérim est assuré par Myriam DELSAHUT, secrétaire générale.
- **Ain** : Martine Simonet a annoncé sa démission de la présidence au 28 décembre 2009.

JR GIRARDOT indique qu'il s'est déplacé dans la ligue Champagne-Ardenne avec le président et le DTN pour essayer de régler un différend relationnel.

PADR / PRAG

JR GIRARDOT indique que les pôles régionaux d'administration et de gestion (PRAG) évoluent mais il fera un point précis lors du comité directeur du 12 février avant de faire une présentation lors de l'assemblée générale.

Concernant les plans d'action et de développement régionaux (PADR), JR GIRARDOT rappelle que les

PADR ont été réalisés par les régions pour les mois de septembre/octobre 2009 pour l'olympiade entière. Il indique qu'un suivi est mis en place avec une nouvelle méthode de lecture de l'autonomie financière. Il présente un nouvel outil (un tableau de bord), qui est en expérimentation et qu'il souhaite généraliser pour le mois de février et le présenter lors de l'assemblée générale [voir Annexe 1]. Le service informatique va mettre en place un système de blog pour instaurer un échange entre le siège et les OTD sur les questions posées. Cette mise en place est sous la responsabilité de N. HERRERO.

NOUVELLES AFFECTATIONS DES RAR

JR GIRARDOT annonce la création de deux postes :

- un poste en région Rhône-Alpes (regroupant les deux ligues du Lyonnais et du Dauphiné Savoie sur un seul conseil régional),
- un deuxième poste est inscrit au budget pour la région Picardie.

Il indique que les nouvelles affectations des RAR déjà en poste seront annoncées au 1^{er} trimestre 2010.

- Le principe d'un RAR pour deux ligues est retenu pour les nouvelles affectations étant précisé que la ligue PACA (avec actuellement un RAR en poste) est considérée comme deux ligues (Provence Alpes Côte d'Azur),
- Une expérience de RAR régional et fédéral est à l'étude en ligue d'Aquitaine (financement multiple).

M. COLOMBO se félicite de la mise en place des RAR.

Concernant la ligue PACA, il considère que c'est un élément moteur puisqu'il réalise des tâches que les dirigeants n'ont pas le temps de faire, notamment dans le suivi budgétaire.

P. MENAND ajoute que la ARGPP (mis en place au 1^{er} janvier 2010) va modifier la donne et favoriser les subventions au niveau de la région. Il faut donc anticiper sur ce mouvement qui va être extrêmement important. Actuellement, les ligues sont pour la plupart financées au 2/3 par des subventions.

POINT SUR LES CONTENTIEUX

JR GIRARDOT présente un point sur les contentieux en cours.

- **FFJDA c/ Marc ANTONIO (affaire d'abus de confiance commise par un président de comité en exercice)** : Le Tribunal Correctionnel de Bordeaux, par jugement du 4 décembre 2009, a jugé Monsieur Marc ANTONIO coupable des faits d'abus de confiance, de faux et usage de faux commis au préjudice du comité de Gironde de Judo et de la FFJDA, et l'a condamné :
 1. à une peine de 18 mois d'emprisonnement assortie du sursis,
 2. et au versement de la somme de :
 - 28.198€ de dommages et intérêts au titre de préjudice financier,
 - 1€ de dommages et intérêts au titre de préjudice moral,
 - 1.000€ au titre des frais de justice, en application de l'article 475-1 du code de procédure pénale.
- **FFJDA c/ Christian LAPEYRE** : Par jugement du 3 décembre 2007, le Tribunal Administratif de Toulouse a annulé la sanction disciplinaire prise à l'encontre de Monsieur LAPEYRE le 2 août 2004 par la FFJDA. Cette décision a été confirmée le 3 novembre par la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux qui a rejeté notre appel et a donc annulé la décision du TFA de retrait de licence pendant 10 ans. La FFJDA a saisi le Conseil d'Etat. Parallèlement, C. LAPEYRE a demandé de passer son 6^{ème} dan devant la CSDGE.
- **FFJDA c/ TRAINEAU : Audience devant le conseil des Prud'hommes de Paris prévue le 2 février 2010**. S. TRAINEAU prétend recevoir près de 200 000 € cumulés d'indemnités de licenciement de la fédération parce qu'il considère que ses missions d'entraîneur national qu'il exerçait en qualité de fonctionnaire de la jeunesse et des sports (contrat de préparation Olympique) lui ouvrirait droit à un statut de salarié de la fédération.
- **FFJDA c/ SURACE – Diffamation** : Un jugement a été rendu le 25 avril 2007 par la 17^{ème} chambre du Tribunal correctionnel de PARIS à l'encontre de Monsieur SURACE, au titre des propos diffamatoires tenus par ce dernier à l'encontre de Jean-Luc ROUGÉ et de la FFJDA, dans une interview diffusée sur le site internet francejudo.com. Le jugement du 25 avril 2007 avait été rendu par défaut, dans ces conditions, Monsieur SURACE bénéficie de la procédure d'opposition qui lui permet de voir l'affaire à nouveau jugée. Monsieur SURACE a donc fait opposition de cette décision. Une audience a été fixée le 19 janvier 2010 à 13 h 30.
- **FFJDA c/ SURACE – Usurpation de grades** : Une plainte avec constitution de partie civile a été déposée auprès du Doyen des Juges d'instruction du TGI de PARIS, à l'encontre de Monsieur Stefano SURACE pour les délits de :
 - usurpation de grade,
 - publicité mensongère,
 - et d'exercice sans BEES et sans déclaration à l'autorité administrative d'activités d'enseignement du Ju-Jitsu.Une audience a été fixée le 4 mars 2010 à 13h30.

- **FFJDA c/ Comité d'Indre et Loire c/ MACHEFER** : Monsieur Alain MACHEFER a été renvoyé devant le Tribunal correctionnel pour abus de confiance, au titre des détournements de fonds qu'il a effectués de 1997 à 2004 au préjudice de la FFJDA et du Comité d'Indre et Loire de Judo dont il était Trésorier puis Président.
L'audience de plaidoirie devant le Tribunal correctionnel de TOURS a été fixée au 28 janvier 2010 à 13h30.

ORGANIGRAMME GRANDS EVENEMENTS

JR GIRARDOT présente le nouvel organigramme des grands événements. JL ROUGE précise qu'il a été ajouté le pôle politique, il faut donc que le bureau dans son ensemble contrôle régulièrement ce comité d'organisation en raison des incidences internationales. **[voir Annexe 2]**

COMMISSIONS

COMPOSITION DE LA COMMISSION DES DISTINCTIONS

JR GIRARDOT propose d'ajouter à la composition de la commission nationale des distinctions Frédéric SANCHIS en sa qualité de vice-président culture judo.

Décision

Frédéric SANCHIS est désigné membre de la commission des distinctions en qualité de vice-président culture judo, cette décision est validée à l'unanimité.

Deux autres personnes seront proposées au comité directeur du 12 février 2010.

Pour information : Nouvelle composition de la commission nationale des distinctions : Nicole ANDERMATT, Maurice BAURENS, Nolwenn BEAUVERGER, Jean-Aristide BRUMENT, Gilbert HENRY (responsable), Roland LACOUR, Emile MAZAUDIER, Eliane PEROCHE et Frédéric SANCHIS.

JR GIRARDOT rappelle pour information la composition de la Chancellerie du mérite des ceintures noires.

Chancellerie du mérite des ceintures noires :

René AUDRAN, François BESSON, Jean-Claude BRONDANI, Christian CERVENANSKY, Henri COURTINE, Brigitte DEYDIER, Guy DUPUIS, Georges PFEIFER, Freddy ROSENZWEIG, Jean-Luc ROUGE, André VAN HAUWE et Michel VIAL.

COMPOSITION DES COMMISSIONS DE DISCIPLINE DECONCENTREES

JR GIRARDOT propose deux nouvelles commissions de discipline déconcentrées : Poitou-Charentes et Franche-Comté.

a) Commission Poitou-Charentes

Pierre BEAU, Marc BREJARD, Allain DUBROCA, Francis GIRARDIN, Sébastien MOTARD (Avocat)

Conciliateurs instructeurs

Marc BREJARD (Ligue), Alexis ZOBDA (Charente)

b) Commission Franche Comté

Franck BOUVERESSE, Président (Avocat), Sandrine CHARPENAY, Didier DIAS, Joël HUART, Robert MAGNE

Décision

Les compositions sont validées à l'unanimité.

COMPOSITION DE LA COMMISSION ANTIDOPAGE (POUR INFORMATION)

JR GIRARDOT rappelle la composition de la commission antidopage.

Commission antidopage de première instance : Dominique COJJARD (magistrat) Président, Jacques BADY (médecin), Grégoire RINCOURT (avocat à la Cour), Jean-Aristide BRUMENT, Gilbert HENRY, Thilow FIRCHOW (magistrat) (suppléant), André GAYA (suppléant), Gérard de PERETTI (suppléant).

Commission antidopage d'appel : Francis LEGOND (avocat à la Cour) Président, Benoît VESSELLE (médecin), André BOURREAU, Corine BASMAISON, Bernard MESSNER, Nicole ANDERMATT (suppléant), Christian TESSONNEAU (suppléant).

JL ROUGE félicite D. ROUSSEAU pour l'obtention de son 7^{ème} dan et propose de fêter cela autour d'un apéritif. [Déjeuner]

POINT 5 – SPORTIF - FORMATION - COMMUNICATION

RESULTATS SPORTIFS

- JL ROUGE rappelle qu'il a beaucoup apprécié la discussion sur le haut niveau. Cela a permis de faire avancer les choses et de renforcer l'action que tous les entraîneurs vont mettre en œuvre sur le terrain.
- Avant de présenter les résultats sportifs et le parcours de l'excellence sportive (PES), R. RAMBIER

indique qu'il a également beaucoup apprécié la discussion sur le haut niveau, dans laquelle il n'est volontairement pas intervenu, mais qui le conforte dans la nouvelle dynamique qu'il met en place avec les entraîneurs.

L'objectif reste d'être présent sur les championnats officiels et tout d'abord de gagner.

Enfin, il rappelle que la performance s'évalue dans la durée, c'est-à-dire, que sauf exception, on n'est pas champion du jour au lendemain. Aujourd'hui, l'objectif d'action des entraîneurs vise les Jeux olympiques de 2012 avec une grande réflexion en cours sur le système d'entraînement ainsi que le système de sélection.

- R. RAMBIER poursuit par une présentation des résultats sportifs des équipes de France [voir Annexe 3 Championnats officiels World Cup, Grand Prix, Grand Chelem] et **Ranking list (master) [voir Annexe 4]**

- **Championnats officiels** : En commentaire, R. RAMBIER relève que les résultats sont plutôt bons puisque le classement par nation nous positionne dans le trio de tête. On peut souligner la performance d'athlètes en devenir qui ont obtenus des résultats probants : Audrey TCHEUMEO, Loïc PIETRI et Ugo LEGRAND.

Il rappelle qu'il y a 3 types de tournois : world cup (les compétitions les moins importantes sur le nombre de points gagnés pour la ranking list) ensuite, Grand Prix et Grand Chelem.

PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE (PES)

R. RAMBIER indique qu'il travaille actuellement sur le PES 2009-2012 qu'il doit présenter au ministère prochainement. [voir Annexe 5,6]

La FFJDA mettra l'accent sur les points essentiels suivants : la détection des athlètes, la classe sportive judo, le système de voies rapides, le décloisonnement INJ/INSEP, la valorisation de l'athlète et notamment du champion, la création d'une école d'entraîneur et le suivi socioprofessionnel des athlètes.

JL ROUGE remercie R. RAMBIER pour sa présentation et invite les membres du comité directeur à poser des questions.

R. VACHON indique qu'il serait important que les clubs et le siège aient le même discours sur le haut niveau en terme de choix du parcours sportif et d'engagement sur les compétitions nationales et internationales.

Il rappelle qu'une réunion des médecins de clubs devait être organisée l'année passée afin de ne pas confondre les diagnostics.

JL ROUGE propose d'organiser une réunion, pas nécessairement formelle, entre les clubs de haut niveau, leurs médecins et les médecins fédéraux afin de prendre des décisions communes sur le suivi des athlètes notamment en ce qui concerne les thérapies.

R RAMBIER précise qu'il est tout à fait d'accord pour tenir un discours commun entre le siège et les clubs. D'ailleurs, suite aux résultats insatisfaisants du Grand Chelem au Japon, il a réuni les équipes garçons et filles et a pu constater que l'environnement des athlètes devenait très important et que les différents discours étaient parfois antinomiques, ce qui peut avoir une certaine incidence sur la performance. Concernant les championnats de France 1ère et 2ème division (environ 20 ans d'existence), il présentera un projet lors du prochain comité directeur basé sur la participation des meilleurs avec un nouveau système de sélection.

D'autre part, pour répondre à la question de R. VACHON, il indique que pour les 1ères divisions, un championnat de France où il n'y aura pas de master sera organisé où tout athlète pourra s'engager.

Enfin, une réunion médicale va être organisée sous peu.

Suite aux différentes discussions qui ont eu lieu depuis ce matin, JL ROUGE indique que JC SENAUD et R. RAMBIER sont largement confortés dans la mise en place d'une réforme profonde, qu'elle soit sur les mentalités et les attitudes

ORGANISATION DTN / POINT SUR LE SEMINAIRE DTN DES 24-25 NOVEMBRE 2009

JC SENAUD, directeur technique national, présente l'organigramme de la DTN. [voir Annexe 5]

Il précise qu'un point est fait chaque jour avec R. RAMBIER, toutes les décisions prises sont faites en parfait accord. Il rappelle que leur objectif commun vise les jeux Olympique 2012.

SEMINAIRE DTN DES 24-25 NOVEMBRE 2009

JC SENAUD présente un rapide compte-rendu du séminaire DTN qui s'est déroulé les 24 et 25 novembre 2009 à Joinville.

DEVELOPPEMENT

Le club

- Kit de création pour les nouveaux clubs (aide à la création sous tutorat du comité pour la 1ère année)
- Repérage des nouveaux sites de pratiques à l'échelon départemental
- Plats-formes de perfectionnement technique

Les enseignants

- Valorisation de l'enseignant
- Par un système de récompenses
- Par une reconnaissance
- En les associant dans le développement des plates-formes de perfectionnement
- Accompagnement et stratégie d'intégration vers les nouveaux enseignants

Mission des CTF

- Systématisation annuelle d'une action CTF/Clubs

JC SENAUD ajoute qu'un travail sur ces différents sujets sera fait lors du stage des Arcs du 4 au 8 janvier 2010.

Valorisation du grade

- Utilisation des plates-formes pour accompagner le nombre de candidats aux grades
- Développer les grades dans les structures d'entraînement
- Permettre de commencer la formation du 2^{ème} dan dès l'obtention du 1^{er} dan
- La ceinture verte : une étape essentielle dans le parcours des grades

JL ROUGE indique qu'une étude est en cours pour adresser les diplômes de grades aux ceintures de couleur. JC SENAUD précise que le travail sur le terrain des cadres techniques portent des fruits et qu'avec l'aide de l'outil informatique, les résultats en terme de développement sont rapidement tangibles. Il donne l'exemple du travail effectué en Ile et Vilaine sur les licences.

Par ailleurs, JC SENAUD informe qu'un projet d'outil pour un tirage au sort par niveau (national, ligue, comité) est en cour d'élaboration pour chaque OTD, cet outil permettra également de faire les tournois de clubs.

C. DUBOS présente un point avec D. JANICOT, directeur de l'enseignement, sur la formation et l'enseignement.

FORMATION

La fédération a pour objectif de former son encadrement technique à partir d'une nouvelle filière de diplômes d'enseignement. Les nouvelles certifications ont pour point de départ l'analyse de la réalité des métiers et sont fondées sur l'évaluation des compétences professionnelles qui s'y rapportent. Chaque niveau de la filière correspond à un cœur de métier spécifique.

Les nouvelles certifications ont pour point de départ l'analyse de la réalité des métiers et sont fondées sur l'évolution des compétences professionnelles qui s'y rapportent.

La nouvelle filière :

Le CQP : Certification de Qualification Professionnelle d'Assistant Professeur d'Arts Martiaux « CQP APAM » avec 9 mentions ; ce diplôme est développé au niveau des régions dans le cadre des IRFEJJ.

Le DEJEPS : Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport ; ce diplôme est développé au niveau zone en relation avec les CREPS et les pôles d'entraînements.

Le DESJEPS : Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport ; ce diplôme est développé au niveau national dans le cadre de l'INSEP

Toutes les procédures d'inscription, de déclaration et d'organisation dans le cadre de la nouvelle filière seront diffusées sur le site de la fédération.

NIVEAUX DE FORMATION

- Formation CQP au niveau régional au sein de l'IRFEJ :

Point sur les formations à déclarer. Formation CQP au niveau régional au sein de l'IRFEJJ : Les ligues qui ne l'ont pas encore fait devront se déclarer comme organisme de formation auprès de la Direction Régional du Travail et de l'emploi. Leurs statuts devront être modifiés pour y ajouter dans l'objet la mission de formation professionnelle.

Ce diplôme est délégué par la branche professionnelle, pour 5 ans, à la Confédération des Arts Martiaux (CFAM). Les projets des organismes de formation (ligue, Creps ...) devront être habilités par la CFAM et conformes au règlement intérieur du diplôme avant leur mise en œuvre. Début des formations prévu pour septembre 2010. Ce point sera traité lors du regroupement des responsables d'ETR de janvier.

- Formation DEJEPS au niveau interrégional :

5 centres au sein de CREPS, en lien avec des structures permanentes d'entraînement, (Ile de France, Aix, Strasbourg, Talence et Ouest) seront activés dans un premier temps. L'élargissement des formations s'opérera en fonction des besoins et des demandes réelles.

- Formation DESJEPS au niveau national :

Une première formation a démarré à l'INSEP en novembre 2009.

ENSEIGNEMENT

Une nouvelle filière « Enseignement – Entraînement »

Former davantage d'enseignants avec une exigence de qualité

- **Certificat Qualification Professionnelle Assistant Professeur Arts Martiaux** : Animation d'un club
Formation organisée par les ligues
- **Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport** : Direction technique d'un club
Expérimentation sur 5 centres
CREPS : Ile de France, Aix, Strasbourg, Talence plus un centre « Ouest »
- **Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport** : Entraîneur HN, Formateur - Formation organisée sur l'INSEP
- **Ecole supérieure du judo** : Affirmer une réelle spécificité française : Entraînement et Enseignement

GRANDS STAGES

JC SENAUD présente un bilan des grands stages.

- Organiser un stage « nouveaux professeurs »
- Optimiser Boulouris en passant de 4 à 3 stages suppression du 1^{er} stage (8 au 13 Juillet) dont la population pourrait être intégrée sur les stages suivants
- Critères de sélection pour l'inscription au stage : tenir compte de l'évolution du nombre de licences dans un club pour la mise en valeur de l'enseignant

CALENDRIER DES GRANDS STAGES 2010 (en cours de mise à jour) [voir Annexe 6]

ACTIVITES SPORTIVES

D. ROUSSEAU présente un point sur les activités sportives et leur communication.

Organisation des manifestations nationales

- Inscrire la chambre d'appel dans le cahier des charges de toutes les compétitions nationales – privilégier l'athlète et l'accompagnant sur le plateau technique.
- Redynamiser la décentralisation par un allègement financier du cahier des charges
- Revoir la localisation du point central des ligues pour le calcul du FND

Règlement sportif

- Révision des textes sportifs
- Réactivation de la commission des règlements sportifs sous la responsabilité de Didier ROUSSEAU (cf point 4 - PV)

Championnat de France 1ère division par équipes : Etude d'une nouvelle formule 32 équipes féminines et 32 équipes masculines de 5 combattants

Système de qualification pour le championnat de France 1ère division individuel

Comment proposer aujourd'hui un système de qualification cohérent permettant de préparer efficacement notre élite?

COMMUNICATION

Championnats du Monde 2011/Judo Adultes

- Elément fédérateur – définir un plan stratégique de communication
- Informations pour les Journées d'Etudes des Equipes Techniques Régionales aux Arcs pour impulser des actions
- Judo Eté 2010 : diffusion de produits dérivés marque le début de la campagne de rentrée

Campagne de rentrée

- Identifier les besoins : enquête lors des Stages de Rentrée
- Faire des validations par rapport au terrain
- Etablir un plan de communication tout au long de l'année pas seulement pour les grands événements et le haut niveau
- Mise en valeur de nos axes de développement par la mise en valeur : du parcours individualisé, de la ceinture verte, du grade
- Recherche de partenaires en fonction de la catégorie d'âge
- Création de supports, diplômes
- Prise en compte de la presse quotidienne régionale
- Associer les partenaires dès le niveau régional
- Actions de partenariat lors des grands stages (Mazda sur Boulouris)

BILAN SALON DES MAIRES DES 17-18-19 novembre 2009

En l'absence de B. ROUBY, JL ROUGE présente un bilan du salon des maires des 17,18 et 19 novembre 2009, le stand était petit mais très bien placé et des contacts se sont noués avec une quarantaine de municipalités.

A noter, pour une future édition : fournir sur place le maximum d'information en matière d'équipement (dojo) et d'insertion sociale.

C'est une bonne opération, il remercie B. ROUBY, JA BRUMENT, E. EMERY et M. DASSEUX qui y ont participés.

ENQUETE DOUBLE APPARTENANCE

D. ROUSSEAU présente un point sur l'enquête que le groupe de travail à mené par un sondage via l'Email Info Administration (cf. EIA n° 3 du 9/11/2009 et n° 5 du 04/12/2009) : 289 réponses : 265 clubs, 20 comités, 4 ligues.

Le comité directeur regrette le manque d'implication des OTD, ils seront interrogés à nouveau pour que l'exécutif puisse proposer une orientation au comité directeur du 12 février 2010 sur les points suivants :

- L'adhésion au principe
- La limitation géographique
- Les modalités d'une entente

JUDO TV

M. HUET annonce le lancement de la 2^{ème} version de Judo TV.

SITE INTERNET

G. DELBAERE annonce qu'une nouvelle conception du site fédéral est à l'étude, un lancement est prévu pour le tournoi de Paris Ile-de-France.

CEREMONIE DES VŒUX

N. ANDERMATT présente le programme de la cérémonie des vœux 2010 Kagami Biraki qui se déroulera le samedi 16 janvier 2010. La nouvelle formule se concentre sur l'invitation des fédérations d'arts martiaux, la valorisation des récipiendaires et la définition d'une possibilité d'échange à l'intérieur de la cérémonie des vœux pour plus de convivialité.

Elle précise que toutes les fédérations participantes proposeront des démonstrations.

Présentation du programme

11h	Cérémonie Kawaishi
12h15	Repas des pionniers
14h15	Cérémonie des vœux et remise des hauts grades (6° dan)
	14h15 : Mise en place
	14h30 : Salut - Ouverture - Nage no kata
	14h40 : Présentation des officiels - Présentation des vœux
	15h : Remise des 6° dan
	15h30 : Kendo - Karaté
	16h : Remise des 6° dan (suite)
	16h30 : Aikido
16h35	Pause conviviale
	16h50 : Taekwondo – Wu shu
17h	Cérémonie des vœux et remise des hauts grades (7° et 8°)
	17h15 : Remise des 7° dan
	17h50 : Jujitsu – Koshiki no kata
	18h05 : Remise des 8° dan
18h40	Pot final
20h	Soirée Shin

POINT 6 – INFORMATIONS ET DECISIONS DIVERSES

CNJPH

P. MENAND informe que la CNJPH s'appuiera pleinement sur la DTN. Il présente les objectifs et les moyens de la CNJPH :

Objectifs :

- La promotion et le développement du judo pour les personnes handicapées
- L'intégration des personnes handicapées dans nos structures
- La formation spécifique des enseignants judo jujitsu
- Le rapprochement avec les partenaires institutionnels et les structures internationales

Moyens:

- Mise en place des formations spécifiques personnes handicapées au sein des IRFEJJ (proximité)
- Intégrer les délégués régionaux à l'ETR
- Création du corps de formateurs régionaux spécialisés
- Dynamisation de notre communication interne et externe

P. MENAND présente la composition de la Commission Nationale Judo et Personnes Handicapées (CNJPH) :
Référent national : Jean-Luc ROUGE
Responsable : Pierre MENAND
Représentant de l'exécutif : Didier ROUSSEAU
Référent médical membre du comité directeur : Benoît VESSELLE
Membre : Jacques de la TAILLE
Représentant de la DTN : Dominique PAOLOZZI
Invités permanents : Marc FLEURET (FFSH) et Thierry GIROIRE (FFSA)
Décision
La nouvelle composition de la CNJPH est validée à l'unanimité

POLITIQUE SPORTS DE COMBAT

JL ROUGE indique qu'il travaille actuellement avec les fédérations de sports de combat de contact pour créer un rassemblement au sein d'une confédération.

Si cette confédération voit le jour, elle regroupera, outre la FFJDA, la Fédération Française de Boxe (FFB), présidée par M. Humbert FURGONI, la Fédération Française de Savate, Boxe Française et Disciplines Associées (FFSBFDA), présidée par M. Jean-Paul COUTELIER, la Fédération Française de Taekwondo et Disciplines Associées (FFTDA), présidée par M. Roger PIARULLI, la Fédération de Full Contact et Disciplines Associées (FFCDA), présidée par M. Eric LECLERCQ, la Fédération de MuayThai et Disciplines Associées (FMDA), présidée par M. Jean DUCOS, la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées (FFKDA), présidée par M. Francis DIDIER, la Fédération Française de Wushu, Arts Energétiques et Arts Martiaux Chinois (FFWaemc), présidée par M. Hugues DERIAZ et enfin, avec une interrogation sur sa participation : la Fédération Française de Sports de Contacts et Disciplines Associées (FFSCDA) présidée par M. Denis-Marie CINTURA.

BILAN SPORTIF DE LA COMPETITION JUDO ENTREPRISE

JA BRUMENT présente un bilan sportif positif de la compétition Judo Entreprise où pratiquement 1 000 combattants ont participé sur deux jours les 12 et 13 décembre 2009. C'était le championnat le plus important de la saison, la compétition s'est bien déroulée, les résultats sont disponible sur internet.

JUDO MAG

Le comité de rédaction général va réfléchir à une nouvelle orientation de Judo Magazine pour que la revue respecte une ligne éditoriale stricte : étude de marché, gratuité pour tous, mutualiser les moyens, analyse technique

MERCREDI EQUIPE DE FRANCE

JA BRUMENT présente un bilan des mercredis Equipe de France qui se sont déroulés à Montbéliard le 2 décembre 2009. (Visite centre de travail ADAPEI à Etupes, Cérémonie officielle, Animation Judo - Après-midi, 800 Judokas).

Equipe de France: Céline LEBRUN, Barbara HAREL, Laura HOLTZINGER, Florent URANI, Maxime CLEMENT, Thomas SINSOU / Entraîneur : Philippe TAURINES
Délégation FF judo: Jean-Aristide BRUMENT (représentant du Comité Directeur), Grégory DELBAERE (Directeur de la Communication), Mathieu JABAUD (Chargé de Communication)

Partenaire/LCL Sophie MORESSEE- PICHOT (Responsable sponsoring) avec une équipe régionale et locale. Mise en place d'un stand avec distribution de casquettes. LCL nous accompagne sur toutes les dates et partage les valeurs de la Fédération Française de Judo

Il informe que le prochain mercredi équipe de France aura lieu le 20 janvier 2010 à Narbonne.

PROMOTION DES HAUTS GRADES

F. SANCHIS invite les membres du comité directeur à consulter le document qui se trouve dans leur dossier pour connaître les personnes qui ont été nommées au grade supérieur.

8^{ème} dan : Jean BOURGEOUX, Angelo PARISI - HC

7^{ème} dan : René AMET, Claude BEAU, Pierre BLANC, David DOUILLET - HC, Christian DYOT, Marcel ERIAUD, Claude JULIANS, Henri ARCZEWSKI, Alain LECUYER, Cécile NOWAK-GRASSO - HC, Didier ROUSSEAU

6^{ème} dan : Georges MATHONNET - HC

6^{ème} dan exceptionnel : Pierre BEAURY, Jean CAZAUEBAT, Umberto DE CRIGNIS, J-Claude NOEL

DIVERS

D. GERMAIN indique qu'un document du cercle des ceintures noires va être adressé par courrier aux membres du comité directeur.

☆☆☆☆

La séance est levée à 16H45 par le président fédéral

Adopté par le comité directeur fédéral dans sa séance du 12 février 2010
cb/19-janvier-2010

Annexe 1

PADR

PROJET PADR BRETAGNE

2008

Ratio #1 - Autonomie financière mois

<p>BRETAGNE Afficher le détail</p>	<p>COTES D ARMOR</p>	<p>ILLE ET VILAINE</p>
	<p>FINISTERE</p>	<p>MORBIHAN</p>

Suivi statistique



Evolution des licences - Différence en % du comptage de date à date N-1/N au 04/01/2010

<p>BRETAGNE Afficher le détail</p>	<p>COTES D ARMOR</p>	<p>ILLE ET VILAINE</p>
	<p>FINISTERE</p>	<p>MORBIHAN</p>

PROJET PADR BRETAGNE

2008


Ratio #1 - Autonomie financière mois

 <p>Built using Chart FX Trial BRETAGNE Afficher le détail</p>	 <p>Built using Chart FX Trial COTES D ARMOR</p>	 <p>Built using Chart FX Trial ILLE ET VILAINE</p>
	 <p>Built using Chart FX Trial FINISTERE</p>	 <p>Built using Chart FX Trial MORBIHAN</p>


Suivi statistique

Evolution des licences


21/12/2008 : $((26384 * 100) / 25656 = 102,837542874961$



Built using Chart FX Trial
BRETAGNE
[Afficher le détail](#)



Built using Chart FX Trial
COTES D ARMOR



Built using Chart FX Trial
ILLE ET VILAINE



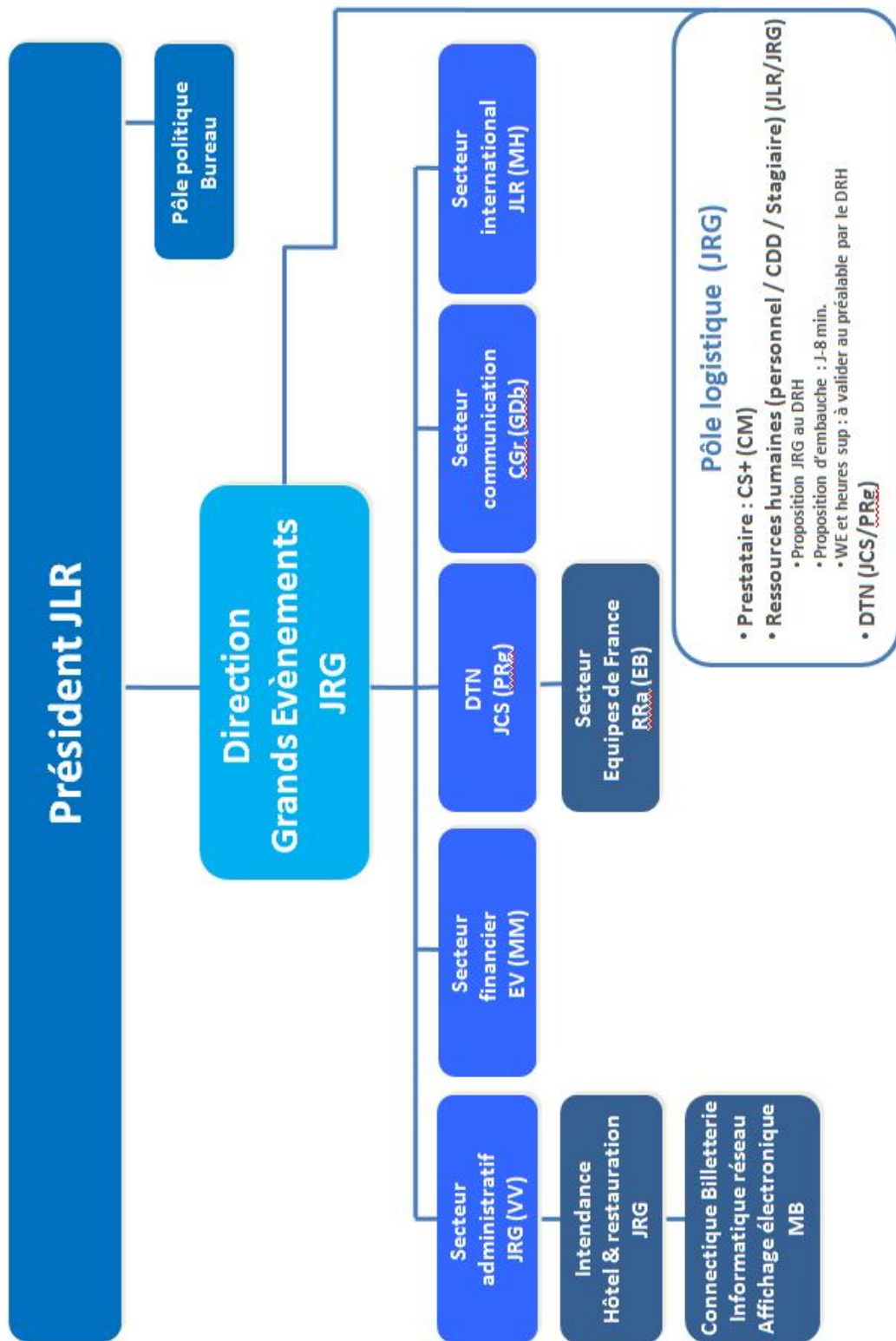
Built using Chart FX Trial
FINISTERE



Built using Chart FX Trial
MORBIHAN

ORGANIGRAMME GRANDS EVENEMENTS

COMITÉ D'ORGANISATION GRANDS EVENEMENTS



RESULTATS EQUIPES DE FRANCE

Annexe 3

CHAMPIONNATS OFFICIELS

		Or	Argent	Bronze	Classement	
Juniors	Europe	78 TCHEUMEO Audrey	-	-	48 RAYNAUD Louise	2
		81 PIETRI Loïc	60	URANI Florent	63 PESCHAUD Caroline	
		-	-	-	66 BOUCHER Matthias	
	Monde	81 PIETRI Loïc	70	PERROT Lucie	60 URANI Florent	3
		-	-	-	73 DRACIUS Thibault	
	Seniors	Europe -23 ans	78 TCHEUMEO Audrey	+100	SINSOU Thomas	70 PERROTTE Lucille
73 LEGRAND Ugo			-	-	60 OTTAVIANI Julien	
Equipe		-	-	52 DELSALLE Delphine	66 LAROSE David	F 2 M 3
		-	-	57 LANTOINE Caroline	73 RIAD Mohamed	
		-	-	63 PRUVOST Marielle	81 JEANNIN Antoine	
		-	-	70 PASQUET Marie	90 BUFFET Romain	
		-	-	+70 WALDET Emilie	+90 THOREL Matthieu	

World Cup

		Or	Argent	Bronze
Minsk (Clubs)	52 LAFONT Emilie	57	LANTOINE Caroline	52 LA RIZZA Audrey
	57 HAREL Barbara			63 MADELRIEUX Cindy
	63 POLI Anne Laure			
	P78 RAMANICH Rebecca	70	CHOLLET Mylène	-
Azerbaïdjan (Equipe Masculine)	-	-	81 JEANNIN Antoine	66 AMOROS Jordan
	-	-	-	90 BUFFET Romain
Corée	-	-	52 BONNA Pénélope	78 POSSAMAI Stéphanie
	-	-	70 PASQUET Marie	-

Grand Prix

		Or	Argent	Bronze
Emirats Arabe Uni Abou Dabi (Equipe Feminine)	57 HAREL Barbara	-	-	48 PAYET Laetitia
	63 EMANE Gévrise	-	-	52 BONNA Pénélope
	78 LEBRUN Céline	-	-	-
Chine (Equipe Féminine)	57 LOKO Sarah	63	EMANE Gévrise	48 PAYET Laetitia
	-	-	70 CHOLLET Mylène	-
	-	-	78 LOUETTE Lucie	-

Grand Chelem

		Or	Argent	Bronze
Japon (Kano)	-	-	-	57 RIBOUT Morgane

Annexe 4

RANKING LIST (MASTER)




LISTE DES ATHLETES FRANCAIS CLASSES DANS LES 25 PREMIERS DE LA "RANKING LIST" MONDIALE
2009

9 MASCULINS				12 FEMININES						
	12	DRAGIN	Dimitri	304		2	JOSSINET	Frederique	940	Sélectionnés
60	20	MILOUS	Sofiane	216	48	21	PAYET	Laetitia	184	
						22	CLIMENCE	Aurore	176	FEMININES
	9	LAROSE	David	360		7	LA RIZZA	Audrey	460	MASCULINS
66	14	DARBELET	Benjamin	220	52	16	BONNA	Penelope	252	
	21	KORVAL	Loic	192						Total
	8	BONHOMME	Gilles	352		2	RIBOUT	Morgane	932	21
73	17	RIAD	Mohamed	244	57	8	HAREL	Barbara	500	
						20	LOKO	Sarah	200	
	11	CLERGET	Axel	320		5	EMANE	Gevrise	500	
81	25	JEANNIN	Antoine	200	63	10	PRUVOST	Marielle	400	
						16	POLI	Anne-Laure	280	
	7	DAFREVILLE	Yves Matthieu	500		1	DECOSSE	Lucie	840	
90	23	BRISSON	Nicolas	180	70	11	PASQUET	Marie	400	
						17	CHOLLET	Mylene	300	
	13	FABRE	Thierry	300		1	LEBRUN	Celine	1100	
100	19	STIEGELMANN	Frederic	256	78	6	POSSAMAI	Stephanie	540	
	24	MARET	Cyril	172		19	LOUETTE	Lucie	200	
	1	RINER	Teddy	800		20	BISSENI	Eva	200	
+100	15	ROBIN	Pierre	308	+78					



La France est la 2^{ème} nation en terme de représentation

PAYS	TOTAL
JPN	37
 FRA	21
RUS	15
GER	14
KOR	14
NED	11
BRA	10
ESP	9
CHN	8
UKR	8
HUN	5
MGL	5
SLO	5
BLR	4
EGY	4
POL	4
BEL	3
CAN	3
CUB	3
GRE	3

42 PAYS POUR H/F peuvent se présenter

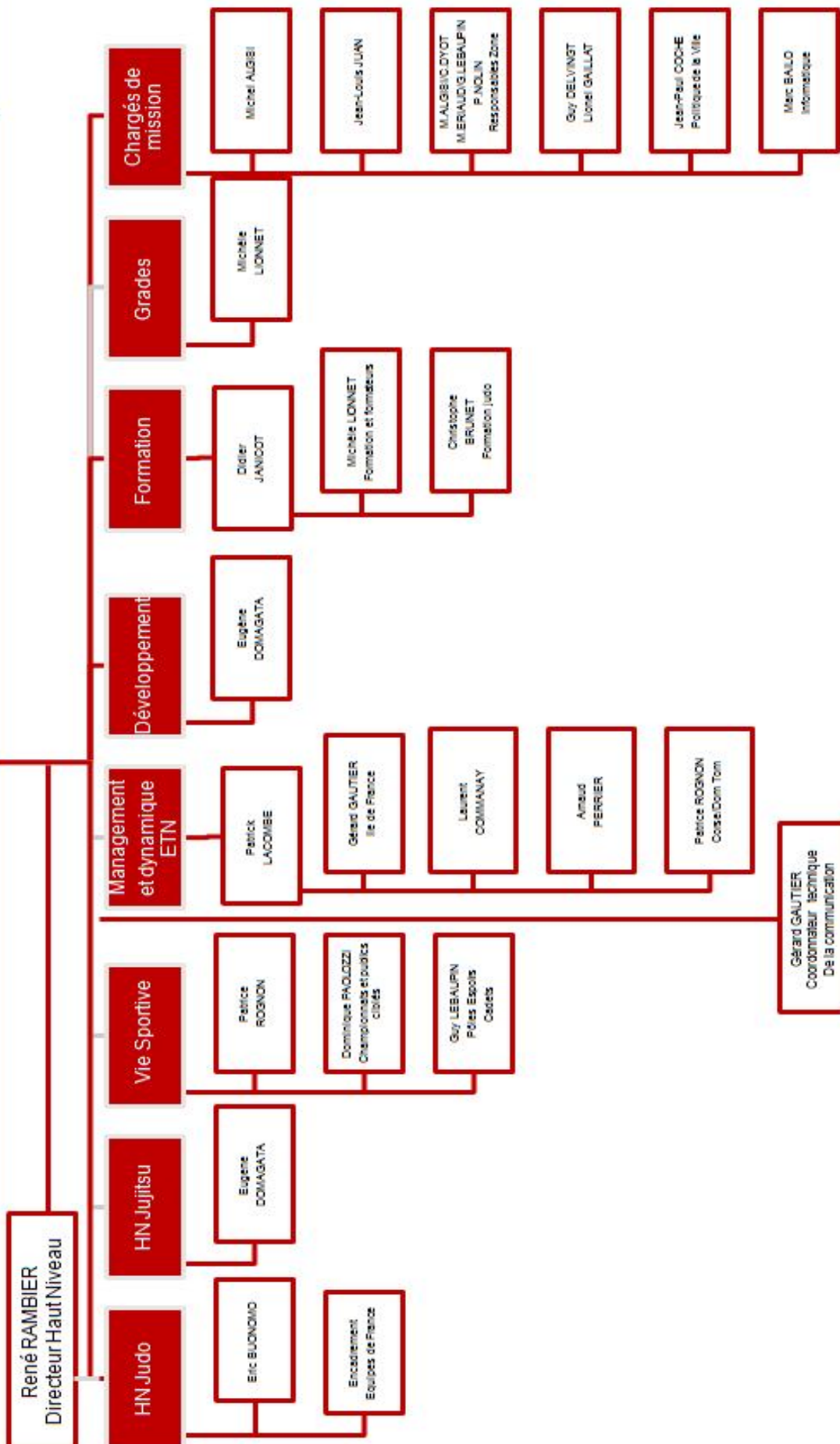
Annexe 5

PRESENTATION DE L'ORGANIGRAMME DE LA DTN



Jean-Claude SENAUD – Directeur Technique National

Francois BESSON
Directeur Technique National Adjoint



Annexe 6

CALENDRIER DES GRANDS STAGES 2010 (en cours de mise à jour)

19 au 23 Avril	Crozon Morgat	Professeurs et Conseillers techniques Professeurs préparant le grade de 6D Promotions 2009 et 2010
----------------	---------------	--

20 Avril au 3 Mai	Japon - Université - <u>Kodokan</u> - Championnat TC	Quota de 50 places Critères: Minimum 5 ^{ème} dan Participation régulière aux stages nationaux Titulaire du BE en exercice Engagement dans la vie fédérale
-------------------	---	--

28 juin au 3 juillet	Arles	Colloque des Hauts Gradés
----------------------	-------	---------------------------

05 au 09 Juillet	Boulouris	Conseillers techniques sportifs et fédéraux, Formateurs régionaux dirigeants
------------------	-----------	--

10 au 15 Juillet	Boulouris	Formateurs fédéraux nationaux et régionaux
------------------	-----------	--

16 au 20 juillet	Boulouris	Professeurs jeunes diplômés, Conseillers techniques et Stage préparatoire 6 ^{ème} dan promotions 2010 et 2011
------------------	-----------	--

21 au 25 juillet	Boulouris	Professeurs et Conseillers techniques Professeurs et licenciés préparant le 5 ^{ème} et 6 ^{ème} dan promotions 2010 et 2011 Formation arbitres F4
------------------	-----------	--

25 au 29 octobre	<u>Lamoura</u>	Professeurs et Conseillers techniques Professeurs préparant le grade de 6 ^{ème} dan promotions 2010/2011
------------------	----------------	--